



	Projet d'Autosuffisance Œufs à Couver & Viande Blanche
Zone d'Intervention	Grande Côte (Départements de Thiès, Louga et Saint-Louis) et la Basse Petite Côte (Département de Fatick)
Description du Projet	La volaille, qui représente 40% de la production de viande et d'abats, est la viande la plus consommée au Sénégal. Malgré cela, des contraintes sont à noter concernant les segments des œufs à couver et de la provende qui sont fortement dépendants des importations. Par exemple, en 2021, le Sénégal a importé 87 699 690 d'œufs à couver (OAC), soit 80% de ses besoins. Le projet vise à mettre en place 27 fermes de reproducteurs locales. Le modèle de fermes est basé sur un système de production d'OAC fermé avec des cycles par lot de 7 500 reproductrices. Le modèle unitaire de départ prévoit la mise en place de trois bassins de 9 fermes de reproducteurs dans des zones dédiées au sein de la Grande Côte (départements de Thiès, Louga et Saint-Louis) et la basse Petite Côte (département de Fatick).
Impact attendu	 Réduction de la dépendance aux OAC importés de 80% à 15% Mise en place de 27 fermes de reproducteurs locales

Porteur du Projet				
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	N/A			

Financement						
Montant du projet	FCFA 25 000	000 000 USD 41 6	73 980			
Durée du Projet	2025 – 2031					
Type de Financement Recherché	√ Privé	√ Public	PPP			
Etat d'avancement						
Actions entamées Mise en place d'un comité technique pluridisciplinaire						
Documents disponibles Etude de faisabilité						

